

Maintien à domicile : des aides pour adapter les logements

Une action d'accompagnement et d'aide a été délibérée par le Conseil Municipal.

Lorsqu'une perte d'autonomie survient, les **personnes âgées ou en situation de handicap** sont souvent contraintes de quitter leur foyer pour un mode d'hébergement collectif car leur logement n'est pas adapté.

Le Centre Communal d'Action Social de La Madeleine a mené une réflexion pour les aider à **anticiper leur perte d'autonomie et à favoriser le maintien à domicile**

Qu'est ce que l'aide au « maintien à domicile » ?

Le maintien à domicile réunit l'ensemble des moyens mis en œuvres pour qu'une personne en perte d'autonomie puisse continuer à vivre à son domicile.

Cette aide vise à accompagner les Madeleinois âgés de plus de 60 ans et/ou situation de handicap dans la **réalisation des travaux d'aménagement de leur domicile** : douche, cuisine, installation d'un siège monte-escalier, accès PMR...

Quelles sont les étapes de cet accompagnement ?

1. Intervention et expertise d'un ergothérapeute

L'objectif est de donner la possibilité à tous les Madeleinois justifiant d'une perte d'autonomie de pouvoir bénéficier de l'expertise d'un ergothérapeute.

Un diagnostic sera réalisé concernant le réaménagement du logement accompagné d'une action de conseil et d'évaluation.

Pour ce faire, le CCAS a signé la convention avec [l'association HACAVIE](#) permettant le financement de l'expertise du professionnel.

2. Aide au financement des travaux d'aménagement

La 2^{ème} étape de cet accompagnement consiste à aider les Madeleinois concernés à financer tout une partie du reste à charge des travaux d'amélioration d'habitat, une fois les aides des organismes compétents reçues.

Centre Communal d'Action Sociale

1 rue des Gantois
59110 La Madeleine
France

[03 20 51 16 98](tel:0320511698)

Lundi de 13h30 à 17h15, mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15 et le vendredi de 8h30 à 12h

Le standard téléphonique est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15

ccas.lamadeleine@gmail.com

Publié le 11 mars 2022